

9 août 2024,

Intervention à Arc-et-Senans, Saline Royale, en commémoration de la destruction de la ville de Nagasaki. Évènement organisé par ADN, Association franc comtoise pour le Désarmement Nucléaire.

M. le directeur de la Saline royale, Hubert Tassy,
M. le député, Laurent Crozier,
M. le suppléant de Mme la député Dominique Voynet et adjoint de Mme Anne Vignot Maire de Besançon, Anthony Poulin,
Mme la Vice-consul du Japon, Miku Aoki,
Cher amis de ADN 39,

La communauté internationale connaît parfaitement la gravité des conséquences humanitaires et environnementales des armes nucléaires. Elle a acquis cette connaissance à travers les destructions les 6 et 9 août 1945 des villes japonaises d'Hiroshima, puis de Nagasaki, puis à travers les plus de 2000 explosions nucléaires réalisées à travers le monde à des fins de tests.

Pourtant, tout porte à croire que cette connaissance du danger des armes nucléaires n'est pas jugée encore suffisante, si l'on observe la nouvelle course aux arsenaux nucléaires qui s'engage depuis quelques mois. Une course réalisée par toutes les puissances, y compris par la France.

Je ne veux heurter personne en ce jour de commémoration de la destruction de la ville de Nagasaki, mais cette journée est évidemment politique. Depuis 23 ans que je travaille chaque jour sur ces sujets, les gouvernements successifs français n'ont jamais agi de bonne foi pour prendre ce chemin du désarmement nucléaire, qui est certes complexe, mais obligatoire.

Les dépenses d'argent public coulent à flots pour moderniser et renouveler les missiles, les ogives, les sous-marins et autres Rafales. Cette dépense représentait 8 466 euros chaque minute en 2019, et elle est aujourd'hui de 12 073 euros. Des systèmes et des armes nucléaires dont les autorités politiques ont indiqué publiquement vouloir les maintenir jusqu'en 2090.

Fin juillet, j'ai pris part pendant 15 jours à une conférence des États membres du Traité de non-prolifération nucléaire. Là encore ce fut un échec. Chaque puissance nucléaire reprochant à l'autre ce qu'elle réalise elle-même : l'accroissement de son arsenal (réalisée

par la Chine et le Royaume-Uni, et évoqué de plus en plus par les États-Unis) ; la modernisation des arsenaux (c'est le cas des 5) ; l'absence de transparence (Chine, Russie) ; ou encore les politiques de partage nucléaire (la Russie en Biélorussie et les États-Unis à travers l'OTAN).

Il existe pourtant une vraie dynamique pour mettre en œuvre ce chemin du désarmement nucléaire. Il a été créé par une écrasante majorité des États dont, des ex-puissances nucléaires sont partie prenante (comme l'Afrique du Sud, Cuba ou le Kazakhstan), ou encore des États comme l'Autriche, l'Irlande, le Costa Rica, l'Indonésie qui avec le Comité International de la Croix-Rouge et accompagné de la Campagne Internationale pour abolir les armes nucléaires, ICAN, que je représente en France, ont :

Tous ensemble mis en place le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires qui est en vigueur depuis le 22 janvier 2021. Imaginez-vous qu'il a fallu attendre 2021 pour que ses armes immorales soient enfin reconnues comme illégales.

Nous avons remis de la justice dans ce sujet, en apportant une voix aux communautés affectées par les conséquences des essais nucléaires ;

Et nous avons engagé ce mouvement avec l'aide, le soutien et la volonté d'acteurs politiques responsables de différentes couleurs politiques, qui ont compris que nous ne pouvions plus vivre sous cette menace perpétuelle d'arme de destruction massive, alors que la menace du dérèglement climatique frappe à notre porte.

Cela se traduit, si je regarde la situation en France, par :

- L'existence d'un front de 70 parlementaires qui veulent que la France participe comme État observateur à la prochaine conférence du TIAN qui se tiendra en mars 2025 ;
- La signature d'un Appel des villes pour soutenir cette nouvelle norme internationale, par 85 villes de Paris, à Lyon, Montpellier, ou encore Amange et Rans dans ce département ;
- La signature de ce même Appel par déjà 4 collectivités territoriales avec le Département de Seine-Saint-Denis, l'Assemblée de la Polynésie Française, la métropole du Grand Lyon et la région Bourgogne-Franche-Comté.

J'encourage ainsi les acteurs politiques locaux du Doubs à endosser cet Appel des villes et des collectivités territoriales par une délibération, pour montrer leur soutien au TIAN, leur préoccupation devant ce risque réel de destruction qui pèse sur chaque ville et permet d'exprimer une pression positive en direction du gouvernement.

Je sais que certains parmi vous se disent probablement, qu'évidemment, ils sont contre les armes nucléaires, mais que les autres, les États non-démocratiques et autoritaires, eux ne veulent pas agir pour le désarmement nucléaire.

Oui ils ne veulent pas aujourd'hui, mais ne préjugeons pas de demain, les régimes tombent, parfois plus vite qu'on ne peut le croire. D'autre part, objectivement, si les États démocratiques doivent attendre pour engager des discussions au niveau européen et international sur le désarmement - sachant que cela n'existe pas, car au contraire, il est prôné l'euro-péanisation de la dissuasion nucléaire française - alors nous ne respectons plus nos propres valeurs.

Car partant de ce principe, pourquoi respecter les droits de l'homme, quand en Chine ou en Russie ces droits sont bafoués...

À une échelle plus locale, des villes en France ont décidé d'agir pour préserver l'environnement et ce même, si elles sont proches d'autres villes qui au contraire ne font rien. Mais leur objectif est d'être responsable, d'agir et d'entraîner un mouvement de conscience qui doit aboutir sur des résultats concrets.

J'ai une responsabilité comme directeur de la Campagne ICAN France, celle de faire entendre ce message pour ouvrir les consciences.

Vous acteurs politiques avez la responsabilité de protéger votre ville ou votre collectivité territoriales que vous aimez.

En cette journée et en ce lieu symbolique, je vous engage ainsi chacun à agir à nos côtés.

Jean-Marie Collin, directeur de ICAN France